

La bourse doit correspondre à un travail portant sur le nerf périphérique ou les neuropathies périphériques (pas le motoneurone, la jonction neuromusculaire ou le muscle).

Votre dossier doit comporter :

1. Lettre de motivation

2. Curriculum vitae

• Il doit comporter notamment :

- 1^{er} et 2^{ème} cycles des études en Médecine (années, lieu)
- Stages hospitaliers durant l'internat
- DIU / DU
- Activités d'enseignement éventuelles (conférences d'internat, enseignement aux infirmières...)
- Publications et communications orales (régionales, nationales et/ou internationales)
- Implications dans la vie associative
- Projet de post internat du (de la) candidat(e)

3. Laboratoire d'accueil

- Coordonnées de l'unité de recherche
- Directeur de l'unité de recherche :
 - Nom :
 - Prénom :
 - Fonctions :
- Principaux thèmes de recherche de l'unité
- Publications dans le domaine sur les 5 dernières années

4. Encadrement du candidat

- Responsable scientifique du projet (supervisant le candidat) :
 - Nom :
 - Prénom :
 - Fonctions :
- Publications dans le domaine sur les 5 dernières années

5. Projet de recherche (2 pages maximum) dont un résumé de 5-6 lignes

6. Utilisation projetée de la bourse

7. Rendu des résultats : juillet 2023

NB :

- Il faut être adhérent de la SFNP pour bénéficier de la bourse
- L'obtention de la bourse engage à présenter les résultats lors des journées de la SFNP